

# Compte rendu de la séance du 13 avril 2015

La séance est ouverte à 20h30.

## **Ordre du jour:**

Vote budgets primitifs:

- Commune,
- Service Eau et Assainissement

Vote sur les taxes communales

Questions diverses

**Secrétaire(s) de la séance: Stéphanie RODRIGUES**

Monsieur MONTOURCY, receveur municipal, a assisté à la présentation des budgets primitifs de 2015.

**Vote et adoption à l'unanimité du dernier compte rendu de la séance du 13 mars 2015.**

## **1. BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2015 :**

Présentation par Monsieur le Maire des différents programmes au nombre de 14, suite aux travaux importants déjà menés il est nécessaire d'achever tous les programmes entamés pour améliorer le cadre de vie quotidien et de mener une réflexion approfondie portant sur le projet urbain d'aménagement des espaces publics type « cœur de village ». Cette étude doit permettre de redynamiser la commune tout en respectant son identité et son authenticité.

Anciens programmes en cours et reconduits :

- |                                 |                        |
|---------------------------------|------------------------|
| • Opération d'équipement N°10:  | Bâtiments publics      |
| • Opération d'équipement N°12:  | Matériel informatique  |
| • Opération d'équipement N°20:  | Ordures ménagères      |
| • Opération d'équipement N°43:  | Voirie                 |
| • Opération d'équipement N°67:  | Eclairage public       |
| • Opération d'équipement N°79:  | Bureau de Bienfaisance |
| • Opération d'équipement N°80:  | Eglise                 |
| • Opération d'équipement N°81 : | Chapelle               |
| • Opération d'équipement N°86 : | Cantou                 |

Nouveaux programmes :

- |                                |                                      |
|--------------------------------|--------------------------------------|
| • Opération d'équipement N°90: | Site Internet                        |
| • Opération d'équipement N°92: | Bibliothèque                         |
| • Opération d'équipement N°93: | Projet Développement Durable Commune |
| • Opération d'équipement N°94: | Cadre de Vie                         |
| • Opération d'équipement N°75: | Carte Communale                      |

**Total Section d'investissement : 239 161,21€ ; 81 411,52€ en propositions nouvelles.**

**Les contributions notamment aux écoles primaires et maternelles** versées dans le cadre du vote du budget représentent un total de 20 380,95€, les subventions versées aux associations sont de 1 730,00€.

**Etat de la dette année 2015 :**

Elle concerne le logement de la poste contractée en 2003 à un taux de 4.15%. Le capital de la dette à l'origine était de 50 000,00€, au 01/01/2015 la dette en cours est de 11 977,08€ et s'élève pour l'année à 4 328,24€.

**Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce budget primitif présenté qui est sincère et équilibré. Le vote est unanime.**

## Vote des taxes ( D 2015 021)

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'examen des taux d'imposition 2015.

Pour rappel, depuis 2005 les taux n'ont jamais été réévalués. Ceux-ci sont très inférieurs aux moyennes départementales et nationales.

Une modification des taux communaux s'impose dans le cadre de la fusion des communautés de communes. En effet, suite au vote des élus de Cauvaldor, les taux communautaires vont sensiblement baisser sur le pôle de Martel.

En contrepartie, il est proposé aux communes d'augmenter leurs taux communaux dans des proportions garantissant la neutralité fiscale globale pour la communauté de communes, la commune et les administrés.

Par ailleurs, la commune doit également faire face à une baisse sévère et programmée des dotations de l'Etat dès cette année, et qui se poursuivra sur les années suivantes.

Une réévaluation des taxes locales permettrait de compenser partiellement cette baisse des recettes communales.

En conséquence, après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide, pour un bon équilibre financier du budget 2015, de fixer les taux d'imposition comme suit :

2. **Taxe d'habitation : 8.00 %**
3. **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 12.50 %**
4. **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 113.51 %**

### **Suite à ce vote,**

### **Le budget primitif modifié qui est présenté est sincère et équilibré :**

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 275 388,08€

- Avec versement à la section d'investissement de 44 992,99€ pour l'auto financement

TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT : 239 161,21€

- Dont 117 318,59€ de crédits d'investissement
- Dont 29 845,77€ de reste à réaliser sur 2014
- Dont 91 996,85€ de solde d'exécution de la section d'investissement négatif reporté

**Le budget est équilibré en dépenses : 514 549,29€ en recettes : 514 549,29€**

**Le Conseil Municipal vote et adopte à l'unanimité le budget.**

## 2 BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2015

Présentation par Monsieur le Maire des différents programmes au nombre de 8.

Anciens programmes en cours et reconduits :

- |                                 |                                  |
|---------------------------------|----------------------------------|
| • Opération d'équipement N°10:  | Travaux assainissement           |
| • Opération d'équipement N°12:  | Travaux de desserte AEP          |
| • Opération d'équipement N°13 : | Gestion du réseau d'eau          |
| • Opération d'équipement N°14:  | Nouveaux raccordements           |
| • Opération d'équipement N°17:  | Chloration                       |
| • Opération d'équipement N°18:  | Extension réseau assainissement  |
| • Opération d'équipement N°19 : | Candare                          |
| • Opération d'équipement N°21 : | Matériel nettoyage mobile réseau |

**Section d'investissement Total des dépenses d'équipement pour les opérations: 204 259,64€.**

### **Etat de la dette année 2015 :**

Elle concerne :

- les travaux d'assainissement contractés en 2007 à un taux de 4.58%. Le capital de la dette à l'origine était de 150 000,00€, au 01/01/2015 la dette en cours est de 121 141,88€ et s'élève pour l'année à 10 138,49€,
- les travaux AEP contractés en 2007 à un taux de 4.52%. Le capital de la dette à l'origine était de 130 000,00€, au 01/01/2015 la dette en cours est de 80 000,00€ et s'élève pour l'année à 12 028,10€,

**Le budget primitif présenté est sincère et équilibré :**

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 121 823,19€  
TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT : 204 259,64€

**Le budget est équilibré en dépenses : 326 082,83€ en recettes : 326 082,83€  
Le Conseil Municipal vote et adopte à l'unanimité le budget.**

**5. QUESTIONS DIVERSES :**

Appel à candidatures pour les commissions thématiques suivantes du pôle de Martel Commissions  
Pôles de Martel :

- Environnement : Monsieur Philippe GERFAULT
- Enfance, jeunesse et sport : pas de représentant de la commune
- Communication : pas de représentant de la commune
- Affaires sociales et solidarité : Madame Annie BOUAT
- Affaires économiques – Tourisme : Madame Stéphanie Rodrigues

Logement de la poste : plusieurs demandes ont été reçues. Après discussion le Conseil Municipal décide de louer le logement à Madame Véronique COUDERC, qui travaille à la mairie de Miers et se trouve actuellement sans logement.

Suite à la demande d'un administré une poubelle verte sera installée à titre provisoire à Caillon.

Un éclairage sera prochainement installé au point de collecte des ordures ménagères de la barrière. INEO a fait un devis d'un montant de 3500 € jugé excessif par la Commission. Le cantonnier et des bénévoles ont donc effectué la tranchée et l'installation ne coûtera que 300 € environ.

Site internet : Madame Alix LE FORESTIER DE VENDEUVRE nous informe de l'état d'avancement du projet.

Il sera possible de faire rapidement un point concernant les devis pour les murs à refaire et le travaux du chemin des Nouals.

Clôture de séance à 22h45.